



BAYROL

Fiche de données de sécurité (91/155/CEE)

Date d'impression 01.07.2004

Modifié 30.06.2004

pH-plus

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom commercial

pH-plus

Rez.-Nr. 410103

Fabricant / fournisseur

BAYROL France S.A.

B.P. 32 - Rue Desaix, F-67451 Mundolsheim Cedex

Téléphone 03 88 81 76 00, Fax 03 88 20 15 94

Renseignements en cas d'urgence

Centre Anti-Poisons - 200 rue de Faubourg Saint Denis- 75475 Paris
Cedex 10

Téléphone 01 40 05 48 48

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Caractérisation chimique

Régulateur de pH pour les eaux de piscines. Composant: bicarbonate de sodium

Composants dangereux

Numéro CAS	Numéro CE	Désignation	[% en poids]	Classification
000497-19-8	207-838-8	carbonate-de-sodium	50	Xi R36

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Phrases R

36 Irritant pour les yeux.

4. PREMIERS SECOURS

Remarques générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après inhalation

En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver avec de l'eau

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
Assurer un traitement médical.

Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, boire beaucoup d'eau et demander l'avis d'un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Tout moyen d'extinction approprié

eau

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Les précautions individuelles

Eviter la formation de poussières.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

**Les méthodes de nettoyage**

Eliminer les résidus par rinçage à l'eau.
Ramasser mécaniquement.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**Précautions lors de la manipulation**

Eviter la formation et le dépôt de poussières.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.
Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.
Ne pas stocker avec des produits alimentaires.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Stockage: au sec.
Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Protection des mains**

gants résistant aux produits chimiques

Matériaux appropriés (recommandé : index de protection 6, temps de perméation > 480 minutes selon la norme EN 374)

Caoutchouc nitrile (NBR) - épaisseur de couche : 0,4 mm

Caoutchouc butyle (butyle) - épaisseur de couche : 0,7 mm

Observer les modes d'emploi des fabricants respectifs à cause de la grande diversité des types

Protection des yeux

lunettes de protection

Mesures générales de protection

Eviter de toucher avec les yeux.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat
granulé

Couleur
blanc

Odeur
inodore

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
pH à la livraison	9,6	20 °C	10 g/l	potentiometrique	
Densité en vrac	860 kg/m ³				
Solubilité dans l'eau	100 g/l	20 °C			



10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter

Réagit au contact des acides.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
Irritation des yeux	Irritant.			

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Code déchets

06 03 14

Nom du déchet

sels solides et solutions autres que ceux visés aux rubriques 06 03 11 et 06 03 13

Recommandations relatives au produit

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non contaminés peuvent être recyclés.

Produit de nettoyage recommandé

eau

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport terrestre et navigation intérieure (ADR/RID/GGVS/GGVE/ADNR)

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

! 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Remarques relatives à l'identification

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).

Identification

Xi Irritant

Phrases R

36 Irritant pour les yeux.

! Phrases S

2 Conserver hors de la portée des enfants.

22 Ne pas respirer les poussières.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

56 Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.



BAYROL

Fiche de données de sécurité (91/155/CEE)

Date d'impression 01.07.2004

Modifié 30.06.2004

pH-plus

16. AUTRES INFORMATIONS

Source des principales informations

Résultats des analyses du laboratoire de Bayrol Munich

Renseignements puisés dans différents manuels techniques

Études toxicologiques NIOSH-Tox

Selon les législations en vigueur

Teneur des phrases R contenues dans le chapitre 2 (ne faisant pas référence à la classification de la préparation !)

R 36 Irritant pour les yeux.